

**Bourses d’initiation à la recherche – OICRM**

**Étudiants et étudiantes de premier cycle**

Dans le cadre de son programme général de bourses, l’OICRM offrira pour l’année scolaire 2020-2021 des bourses d’initiation à la recherche pour des étudiant-e-s de 2e ou de 3e année de baccalauréat en musique, en musicologie, en gestion des arts, composition, didactique instrumentale, en pédagogie musicale, en interprétation (dans la mesure où le projet s’inscrit dans une dynamique claire de recherche-création) ou encore en études cinématographiques (avec un projet portant sur la musique ou la création sonore), et qui envisagent de poursuivre des études supérieures dans l’un des champs d’expertise des membres de l’OICRM.

Les étudiant-e-s qui déposent une demande pour un projet d’initiation à la recherche, doivent obligatoirement être encadrés par un membre régulier de l’OICRM (<http://oicrm.org/qui-sommes-nous/membres-reguliers/>). Les projets qui permettront une intégration aux travaux de l’un des laboratoires ou équipes de recherche de l’OICRM en activité seront privilégiés.

Ce programme a pour objectif de stimuler l’intérêt des étudiant-e-s pour la recherche sur la musique en participant aux activités de recherche des membres de l’OICRM dans les meilleures conditions possibles. Les étudiant-e-s qui déposent une candidature doivent pouvoir être disponibles pour la période envisagée pour la réalisation du projet. Les étudiant-e-s doivent faire la démonstration de leur intérêt pour la recherche tout comme ils doivent expliquer comment leur participation viendra enrichir leur parcours.

Les étudiant-e-s devront se consacrer à temps plein à leur projet pendant le trimestre d’été (entre mai et août) sur une période de dix (10) semaines.

Cette bourse a une valeur de 4500$. Elle sera versée en deux fois (un 1er versement de 3000$ au début du projet et un 2e versement de 1500$ à la remise d’un rapport de fin de projet)

Les étudiant-e-s n’ont pas à être membres étudiant-e-s de l’OICRM au moment du dépôt de leur demande.

**Date limite de dépôt des candidatures : 1er mars 2020**

Les dossiers comprendront  :

* Le formulaire dûment rempli (disponible sur le site <http://oicrm.org/bourses/>);
* Une lettre de motivation (de 1000 mots maximum);
* Une lettre de recommandation du membre régulier qui encadrera l’étudiant-e;
* Un relevé de notes récent.

*Les dossiers incomplets seront écartés.*

**Précisions quant au contenu des documents**

Dans sa **lettre de motivation** l’étudiant-e devra :

- résumer son parcours académique (incluant les éventuelles bourses et prix obtenus) ;

-     expliquer son intérêt pour la recherche;

-     présenter brièvement le projet de recherche auquel il/elle sera associé-e;

-     décrire les projets de quelque nature que ce soit entrepris dans le cadre des études jusqu’à aujourd’hui et/ou toute expérience pertinente qui pourrait contribuer à la réussite du projet;

-     expliquer le rapport potentiel entre le projet d’initiation à la recherche et les intentions de poursuivre des études supérieures.

Dans sa **lettre de recommandation**, le membre régulier devra :

* Faire une évaluation du dossier académique de l’étudiant-e
* Faire une courte présentation du projet de recherche auquel sera associé l’étudiant-e
* Donner des explications précises sur la manière dont sera intégré-e l’étudiant-e en indiquant la nature de l’encadrement et les responsabilités qui lui seront confiées
* Donner un aperçu des retombées du projet d’initiation à la recherche pour l’étudiant-e

**Les dossiers complets doivent être envoyés au format pdf à** [christine.pare@umontreal.ca](mailto:christine.pare@umontreal.ca) .

*Les candidats devront demander à la même adresse un accusé de réception. La lettre de recommandation peut être envoyée directement par le répondant à cette même adresse courriel.*